

« MERCREDI DES PROS »

« Utilisation du bois dans l'habitat, comment être écoresponsable ? »

Compte rendu de l'atelier d'analyse de la pratique professionnelle – Mercredi 15 novembre 2017

LE PRINCIPE

Les **mercredis des pros** sont des ateliers proposés par Concarneau Cornouaille Agglomération et l'association Approche Ecohabitat. Sous la forme d'**ateliers d'échanges de la pratique professionnelle**, ils s'inscrivent dans le cadre du **laboratoire d'innovation pédagogique** porté par l'association Approche Ecohabitat et soutenu par la Région Bretagne et la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages). Ce projet innovant au niveau social, pédagogique et technique cherche la montée en compétences des professionnels et des acteurs du bâtiment au sens large, dans le domaine de la construction durable. Les ateliers d'échanges de la pratique professionnelle représentent un réel temps d'échanges et de formation autour de problèmes concrets. Ils permettent à chacun de prendre conscience de ses acquis, ainsi que de se former au contact des autres. Tous les participants sont détenteurs d'un savoir à partager. C'est une reconnaissance des savoirs acquis par la pratique du métier.

PARTICIPANTS

Chatillon	Emmanuelle	Architecte
Gourlay	Marine	Architecte
Gourmelon	Gwendal	Charpentier
Kerebel	Olivier	Escalier Prosper
Le Duigou	Audrey	Chargée de mission APPROCHE
Le Roy	Yves	Menuisier
Rouvrais	Stéphane	Enseignant

Problématique : « Utilisation du bois dans l'habitat, comment être écoresponsable ? »

Début de la séance : 18 h 15 / Animateur : Yves Le Roy

1/ Présentation de l'association APPROCHE-Ecohabitat

APPROCHE-Ecohabitat, est un réseau de plus de 120 adhérents impliqués dans une démarche d'écohabitat en Bretagne : professionnels, institutionnels, citoyens. L'association a pour objectif de promouvoir un habitat, des lieux de vie et de travail sains, économes en ressources, matériaux et énergie, respectueux de l'environnement, de la culture et des générations futures. Pour cela, elle organise de nombreuses actions tout au long de l'année : formations, conférences, ateliers, café-débats, journées de l'écoconstruction, etc.

En savoir plus : <http://www.approche-ecohabitat.org>

2/ Présentation du lieu : Ecopôle de Concarneau

Fin mars 2015, Concarneau Cornouaille Agglomération confiait la gestion et l'animation de l'Ecopôle à APPROCHE-Ecohabitat. Concept original et inédit en Cornouaille, le bâtiment est dédié à l'écoconstruction. Situé à l'entrée de Concarneau, il est ouvert au grand public comme aux professionnels. A travers une exposition, des animations, des formations, l'objectif est de favoriser l'échange, le partage et l'acquisition de connaissances autour de l'écoconstruction.

3/ Présentation de l'atelier et de son déroulement

L'atelier d'analyse de la pratique professionnelle, appelé « Mercredi des pros », s'inscrit dans le cadre du laboratoire d'innovation pédagogique. Le but est de solliciter des échanges de points de vue et de savoir-faire, d'évoquer des retours d'expériences, autour d'une discussion réfléchie sur une problématique donnée. Le déroulement de ces ateliers est le suivant :

- Exposé de la problématique par le témoin, avec chacune des questions complémentaires aidant à cibler le sujet.
- Les participants entament une discussion/réflexion sur chacune des questions en essayant de réfléchir à la problématique, sans tenter de répondre aux questions.
- Des propositions de remédiations et suggestions d'amélioration sont ensuite faites par les participants. Ils peuvent aussi faire part de leur expérience.

4/ Exposé de la problématique par Olivier Kerebel

Dans le cadre de sa pratique professionnelle, Olivier fait souvent face aux questionnements de ses clients ou des prescripteurs sur l'origine du bois qu'il met en œuvre. Comment avoir des garanties sur sa provenance et être sûr qu'il n'est pas cause de déforestation ?

De plus, certains CCTP d'appels d'offres obligent les professionnels à certifier l'origine du bois et à favoriser le bois écoresponsable.

Il existe plusieurs types de bois :

- Le bois exotique, qui provient d'Amérique du sud, d'Afrique ou d'Asie,
- Le bois de pays, appellation donnée pour un bois provenant d'Europe, de France ou encore plus local.

Olivier a beaucoup de demande de la part de ses clients sur le bois exotique. C'est en effet moins cher que du bois de pays car la production est plus rentable et les spécimens d'arbres plus gros.

Des certificats d'écoresponsabilité apparaissent sur certains produits :

- PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières – Certification apportant la garantie d'une gestion durable des forêts. Les contrôles s'opèrent sur la totalité du volume débité par le transformateur ou le producteur certifié.
- FSC : Forest Stewardship Council, ou conseil pour la bonne gestion des forêts – Label garantissant une gestion durable des forêts. Les contrôles se font cette fois-ci sur chaque lot de bois commercialisé.

Olivier a choisi de certifier son entreprise PEFC il y a quelques années, comprenant le paiement d'une adhésion, des frais d'audit annuel et un protocole à respecter. Le système s'est vu trop contraignant pour finalement peu de demande de la part des clients. Il en est donc sorti.

De plus, la certification PEFC est de plus en plus controversée. Le bois certifié coûte plus cher sans réelle garantie de l'origine du bois.

Les questions que nous nous posons alors sont les suivantes :

- Il y a-t-il une réelle sensibilisation des clients sur le caractère écologique du bois mis en œuvre ?
- Peut-on se fier aux labels et certifications et n'y a-t-il pas d'autres moyens de s'assurer que le bois utilisé est écoresponsable ?

5/ Questionnements et discussion autour de la problématique

Pour la plupart des clients, une maison en bois est synonyme de maison écologique quel que soit le bois mis en œuvre. En général, le client demande du bois non traité car il est sensible à l'impact que cela peut avoir sur la santé. Cependant, l'impact environnemental lié à la provenance du bois est rarement un critère de choix.

Des termes trop techniques et le manque de clarté et de fiabilité autour de la traçabilité du bois sont sûrement les raisons pour lesquelles le « grand-public » n'est pas sensibilisé sur le sujet.

C'est alors le rôle du professionnel d'apprendre à son client, de l'informer et de faire le choix de ne pas commercialiser de bois jugé non-écoresponsable (bois traité, bois exotique).

Nous notons tout de même la difficulté à se procurer des produits écoresponsables dont nous connaissons la provenance chez les fournisseurs.

L'idée d'opter pour des labels plus locaux, type « AOC », permettrait de mieux maîtriser les volumes, leur provenance et leur production.

Mais cette course aux étiquettes n'incite-t-elle pas à la fraude ? Que fait-on du bois étiqueté de moins bonne qualité ?

6/ Conclusion

La notion d'écoresponsabilité prend en compte deux aspects :

- La traçabilité du produit induisant une responsabilité éthique,
- La présence ou non de traitement sur le bois impactant directement la santé.

Nous notons que les clients sont plus sensibles à l'aspect visuel du produit et à son impact sur la santé, surtout sur la partie agencement d'intérieur, et optent donc pour du bois non-traité.

Nous mettons en évidence la manque de définition sur le bois local. D'où provient-il réellement (Europe, France) ? Comment être sûr qu'il n'est pas issu de contrebande provenant d'Europe de l'Est ou du Nord ?

C'est pour cela qu'il convient de favoriser les filières courtes et non-industrielles.

Les échanges qui ont eu lieu lors de l'atelier et le retour d'expérience d'Olivier nous incitent à rester vigilant par rapport aux labels et certifications qui semblent de plus en plus controversés et ne garantissent pas forcément une bonne traçabilité du bois.